



## Compte-rendu d'assemblée générale ordinaire du 17 juillet 2015

L'assemblée générale annuelle de l'association Laneuvelle Patrimoine s'est tenue le **vendredi 17 juillet 2015 à 18h** à la Mairie de Laneuvelle.

Présents : M le Maire, le Conseil d'Administration sauf deux membres, et 13 personnes.  
1 personne excusée, 8 pouvoirs.

### Ordre du jour :

1. Rapport moral ;
2. Rapport financier ;
3. Le point sur les actions en cours ;
4. Date d'échéance de la cotisation ;
5. Election du Conseil d'Administration ;
6. Questions diverses.

Le président ouvre la séance et remercie les personnes présentes, particulièrement M. le Maire de Laneuvelle.

### 1. Rapport moral

- La dernière AG date du 12 juillet 2014. L'association a vécu une période riche en événements.

#### Vie administrative :

- L'association est bien assise : tous les aspects administratifs de sa création ont été réglés avant la dernière AG. La modification des statuts votée en juillet 2014 a été enregistrée par la sous-préfecture en septembre.
- Ouverture du registre de l'association (légal), il est tenu par Mireille.
- La campagne d'adhésions 2014-2015 a été lancée en janvier.
- Le CA s'est réuni 3 fois au cours de l'année.

#### Vie de l'association :

1. L'été 2014 a été d'une grande richesse avec :
  - **La brocante** du 20 juillet a permis de nous faire connaître et de rencontrer beaucoup de personnes. Nous avons fait une recette de 330€.
  - **La fin du nettoyage du site de la chapelle** a allié bonne ambiance et efficacité.
  - **L'exposition sur la chapelle** a réuni un large public notamment le 15 août, jour de son inauguration et le 24 août, jour du pèlerinage.
  - **Le pèlerinage** a été un moment fort pour le village :
    - \* La présence de l'évêque, Mgr de Metz-Noblat : par son ouverture d'esprit et son rayonnement il a su redire au village la noblesse de son histoire et susciter le retour de la fierté pour ses traditions.

- \* Nous remercions la municipalité pour son concours et la rigueur de son organisation (sécurité publique au village et pour l'accès à la chapelle), pour la mise à disposition des locaux et la logistique utiles à la réalisation du repas. Nous remercions aussi l'ADTL pour son aide efficace pour le repas et la buvette.
  - \* Le partenariat avec la paroisse dans le respect des attributions de chacun et la réflexion proposée, notamment pendant la procession, a été constructif. L'évêque a souligné en fin de journée l'équilibre des concours entre la commune, l'association et l'église.
  - \* Le repas a été un moment de partage, prolongé après la procession à la buvette jusqu'en début de soirée.
  - \* De nombreux témoignages indiquent le bonheur qu'ont éprouvé les habitants à revivre de manière solennelle ce pèlerinage traditionnel.
2. Le site internet : un site internet indépendant et sans publicité a été créé. Il nous en coûte un peu plus de 40€ par an.

### **La restauration de la chapelle :**

1. Le choix du restaurateur : nous avons eu la chance de rencontrer M Viard (non agréé aux Monuments historiques mais restaurateur de métier, avec une expérience professionnelle considérable) qui nous a proposé un devis de 7500€ pour la restauration de l'ensemble de la chapelle : peintures, statues, autel, murs, voûte et carrelage. La visite de l'église de Charmes, dont il a restauré l'abside, nous a convaincus de la qualité de son travail et de ses choix artistiques. Cette somme était accessible pour notre association, assez rapidement : en effet M. Viard projette de prendre sa retraite à la fin 2015, il fallait faire vite.
2. Le partenariat avec la commune : le Conseil Municipal, maître d'ouvrage obligé par le simple fait d'être propriétaire du site, a proposé à l'association de devenir maître d'œuvre : nous nous sommes engagés à financer la totalité des travaux, en tenant compte cependant d'une subvention de la commune de 1.000€. Techniquement nous versons à la commune le montant des travaux et c'est elle qui paye les factures de restauration. La Communauté de Communes a été informée de notre projet, elle n'est pas compétente pour participer au financement.
3. Le financement : la souscription lancée auprès des adhérents et des habitants a permis de réunir la somme nécessaire : c'est pour Laneuveville un motif de fierté !
4. Les travaux : M. Viard a commencé un peu plus tard que prévu mais il travaille vite. Il annonce l'achèvement des travaux pour le début août.
5. L'entretien du site de la chapelle et la sécurisation de la porte ont été assurés.

## 2 Rapport financier

Le rapport financier soumis aux personnes présentes et approuvé par vote à l'unanimité est le suivant :

### Recettes

Cotisations	475,00			
Dons	7195,00	dont	souscription	5580,00
Activités	1973,58	ventilation :	brocante	331,80
			repas pèlerinage	1549,08
			brochures exposition	92,70
Intérêts	9,42			1973,58
total Recettes	<b>9653,00</b>			

### Dépenses

Fonctionnement	158,64	dont	site web	43,06
Assurance	80,41			
Activités	917,76	ventilation :	repas pèlerinage	829,46
			brochures exposition	25,80
			réception 3 Provinces	48,19
			entretien site chapelle	14,31
Abonnements	10,00			917,76
Rest° chapelle (acompte)	2500,00			
total Dépenses	<b>3666,81</b>			

### Avoir après bilan

Recettes :	9653,00
Dépenses :	-3666,81
Solde ex <sup>co</sup> précéd <sup>t</sup> :	828,54
Avoir en fin d'ex <sup>co</sup> :	<b>6814,73</b>

## 3. Le point sur les actions en cours

**Avancement des travaux :** les peintures ont été fixées et donc sauvées : elles sont en cours de restauration. Le mur de façade intérieur est restauré et la voûte en cours également. M Viard a déjà restauré la statue en terre de l'autel, et les reliquaires en bois. La statue de l'ancienne église est en traitement.

### Événements de l'été 2015 :

- La brocante : un stand sera tenu dimanche 19 juillet au bénéfice de l'association lors de la brocante organisée par l'ADTL.
- la réception des travaux : nous pensons inviter les habitants du village à venir admirer les travaux de la chapelle en présence de M. Viard dès qu'il aura terminé.
- Le pèlerinage 2015 : la paroisse avait proposé le samedi 29 août. L'abbé Loïc ne pourra assumer la cérémonie mais le pèlerinage est maintenu grâce à la présence d'un diacre : réunion de prière à l'église à 18h, montée à la chapelle à la nuit tombante. Un repas simple et une buvette seront organisés entre les deux.
- L'inauguration de la chapelle : la fête d'inauguration de la chapelle sera organisée en 2016, 160<sup>ème</sup> anniversaire de sa consécration. Il nous était difficile de prévoir l'inauguration cette année. Nous pensons à mai ou juin.  
Nous allons consulter à ce sujet Mgr de Metz-Noblat pour convenir d'une date avec lui ainsi que d'un type de cérémonie, s'il souhaite y participer.
- Vie de l'association et de la chapelle : l'association sera présente au forum des associations à Bourbonne-les-Bains le dimanche 6 septembre 2015. D'autre part, elle

souhaite ouvrir la chapelle lors des journées du patrimoine (3<sup>ème</sup> week-end de septembre).

### **Autres projets**

La restauration de la chapelle nous a mobilisés ces trois ans, mais l'association n'oublie pas son objectif général : la sauvegarde et la restauration du patrimoine de Laneuveville.

Les sommes récoltées qui dépassent un peu le prix des travaux à la chapelle pourront servir à financer **par exemple** (projets encore à l'étude) :

- ❖ des aménagements sur le site de la chapelle (embellissement, installation de bancs...),
- ❖ la restauration d'éléments à l'église,
- ❖ la restauration de la croix vigneronne du haut du pays datée du milieu du 18<sup>ème</sup> siècle et d'une grande qualité artistique,
- ❖ la restauration de la tombe de l'abbé Mochot (hommage à l'homme qui fit achever l'église, peindre le chemin de croix, construire et décorer la chapelle).

### **4. Date d'échéance de la cotisation**

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de faire coïncider l'échéance de la cotisation avec l'année civile : une adhésion ou ré-adhésion court donc du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Cependant, comme les premières adhésions sont souvent prises en été ou en automne, la première cotisation pourra couvrir jusqu'à 18 mois, à savoir de la date de première adhésion au 31 décembre de l'année suivante.

### **5. Election du Conseil d'Administration**

Statutairement le conseil d'administration est arrivé en fin de mandat. Il est remercié pour son travail et sa cohésion.

Sont candidats pour un nouveau mandat (ordre alphabétique) :

Dulac	Philippe
Gervais	Martial
Humblot	Jean-Pierre
Martzloff	Catherine
Paulussen	Paul
Rederstorff	Mireille
Rousselle	Yves

Cette liste est élue à l'unanimité. Le conseil élira son bureau à sa première réunion.

### **6. Questions diverses**

Proposition d'exploiter les dessins de Theo de Feyter exécutés lors du pèlerinage 2014 pour faire rentrer de l'argent à l'association, soit sous forme de calendrier, soit sous forme de cartes postales. C'est une idée qui est déjà dans les cartons du CA, elle sera certainement reprise. Theo donne son accord pour une utilisation de ses dessins, nous le remercions.

M De Feyter, qui a su le premier poser un regard différent sur les peintures de la chapelle et attirer l'attention de tous sur leur valeur historique et artistique offre à M Dulac en remerciement de son travail au sein de l'association, un pastel représentant la chapelle. M. Dulac a proposé que le cadeau soit collectif et reste à la mairie pour que tout le village puisse en profiter.

L'Assemblée Générale était close vers 19h45. Un verre de l'amitié a suivi, en présence de M Viard.